

3 mars 2002 : la Suisse dit oui à l'ONU

Autor(en): **Crivelli, Pablo / Manouk, Georges / Lasserre, Nelly**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **29 (2002)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse dit oui à l'ONU

PABLO CRIVELLI

La Suisse sera le 190^e membre des Nations Unies.

Le 3 mars, les citoyens et citoyennes ont approuvé l'adhésion par 54,6% des voix.

AUCUN PRONOSTIQUEUR ne doutait, certes, que l'initiative convaincrat la majorité du peuple, mais la majorité des cantons était incertaine et le resta jusqu'au dernier moment. Le dimanche du scrutin fut donc la journée de tous les frissons. En fin de compte, l'initiative fut acceptée à une très courte majorité des cantons (12:11).

Mis à part quelques rares surprises, les pronostics des experts ont été confirmés: les cantons de Suisse centrale et orientale, ainsi que le Tessin, rejettent l'adhésion. Toute la Suisse romande l'accepte, comme prévu, en-

core que le oui des Valaisans ait été très timide (51,5 %, soit une avance de 2700 voix seulement).

Depuis 1891, seules treize initiatives populaires ont été acceptées, ce qui montre à quel point il est difficile de l'emporter sans un ample soutien politique. Un nouvel exemple en est le rejet massif de l'initiative populaire de l'Union syndicale suisse en faveur de la réduction du temps de travail: elle a été refusée par tous les cantons, avec une proportion de non variant entre 58% (JU) et 89,6% (AI).

Le taux de participation a atteint 57,5%, c'est-à-dire un record depuis la votation sur l'entrée dans l'Espace économique européen (EEE) de 1992.



La Palais de l'ONU à Genève.

Résultats des votations fédérales

Canton	Adhésion à l'ONU en %		Initiative sur le temps de travail en %		Taux de participation en %
	oui	non	oui	non	
ZH	59,8	40,2	25,6	74,4	59,4
BE	56,4	43,6	23,4	76,6	57,1
LU	51,5	48,5	19,0	81,0	66,4
UR	40,3	59,7	18,8	81,2	59,4
SZ	38,9	61,1	15,6	84,4	68,6
OW	45,4	54,6	15,0	85,0	66,6
NW	46,5	53,5	15,0	85,0	69,0
GL	39,4	60,6	16,7	83,3	59,7
ZG	55,2	44,8	19,7	80,3	67,7
FR	59,2	40,8	31,2	68,8	56,0
SO	52,9	47,1	23,5	76,5	61,4
BS	64,1	35,9	31,3	68,7	62,8
BL	58,8	41,2	24,5	75,5	59,4
SH	45,4	54,6	24,8	75,2	72,6
AR	45,5	54,5	18,3	81,7	66,0
AI	32,5	67,5	10,4	89,6	66,1
SG	46,5	53,5	19,8	80,2	61,8
GR	45,6	54,4	19,6	80,4	55,9
AG	48,9	51,1	21,6	78,4	58,1
TG	43,2	56,8	17,5	82,5	58,8
TI	41,3	58,7	37,6	62,4	49,8
VD	63,5	36,5	34,0	66,0	46,5
VS	51,5	48,5	23,3	76,7	49,4
NE	65,2	34,8	38,2	61,8	65,9
GE	66,9	33,1	38,5	61,5	60,3
JU	63,1	36,9	42,0	58,0	53,8
Total	54,6	45,4	25,4	74,6	57,5

80 % de oui de la part de la Cinquième Suisse

Les cantons de Genève, Vaud et Lucerne comptent séparément les voix de leurs citoyens établis à l'étranger. Dans le canton de Lucerne, 78,4% des Suisses de l'étranger ont voté oui. Dans celui de Genève, siège européen de l'ONU, les Suisses de l'étranger ont accepté l'initiative à 78,2%, alors que ce pourcentage passait même à 81,3% dans le canton de Vaud. Par rapport au résultat global (Lucerne 51,5% de oui, Genève 66,9%, Vaud 63,5%), la Cinquième Suisse se distingue nettement de la moyenne indigène.

OSE

COMMENTAIRE

Nous restons neutres

En disant oui à l'ONU, les Suisses renonceraient à leur neutralité intégrale, à leur «splendide isolement», déplorait les adversaires de l'initiative. En réalité, la neutralité intégrale n'existe plus depuis le début des années 1990 – pour autant qu'elle ait jamais existé. Pendant cette décennie, le Conseil fédéral a en effet décidé de s'associer aux sanctions économiques contre l'Irak et l'ex-Yougoslavie, participant ainsi de facto au système de sécurité de l'ONU.

Le 3 mars, les Suisses ont fait preuve de logique: l'adhésion à l'ONU n'est en effet rien d'autre que la conséquence du oui à la participation de soldats suisses armés à des missions de maintien de la paix à l'étranger. La majorité des citoyens a approuvé en principe le cours suivi par le Conseil fédéral en matière de politique extérieure depuis la fin de la guerre froide et a mis fin à une situation que beaucoup jugeaient anormale.

L'opinion n'a pas seulement basculé en faveur du oui à cause du nouveau contexte international, mais surtout parce que le Conseil fédéral a assuré que la neutralité resterait intacte – bien que celle-ci ait perdu beaucoup de son intérêt en tant qu'instrument de la politique extérieure, elle reste chère au cœur des Suisses. Le gouvernement n'a cessé de souligner, avec beaucoup de psychologie, que l'adhésion était compatible avec la neutralité. Ce n'était évidemment pas l'avis des adversaires. Bien qu'ils aient essuyé une défaite, ils ont quand même réussi à convaincre plus d'un million de votants, surtout dans les campagnes.

Les adversaires de l'ONU peuvent d'ailleurs continuer à dormir sur leurs deux oreilles: le Conseil fédéral entend pratiquer une politique de la retenue au sein de l'organisation et se concentrer sur les domaines traditionnels, comme l'aide au développement. Dans les votes sur la prise de sanctions économiques, le gouvernement suisse suivra la majorité. En cas de sanctions militaires, la Suisse s'abstiendra.

Pablo Crivelli

Traduit de l'italien en allemand par Georges Manouk et de l'allemand et français par N. et J. Lasserre.